ECOFIP
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social : Immeuble Phénix – ZAC du Lareinty - 97232 LE LAMENTIN
445 150 253 RCS FORT DE France

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2025

Le dix-sept juin deux mille vingt-cinq, à 10h, au siège social,

les associés de la Société ECOFIP se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- La société SAS TAP HOLDING, représentée par Monsieur Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, son Président, détenteur de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions, ci 9.999 actions,
- Monsieur Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, détenteur d'une action, ci 1 action,

Total des actions des associés présents : 10.000 actions sur les 10.000 actions composant le capital social.

Le Commissaire aux comptes, EXCO REVIDOM, en la personne de Madame Alexandra GOHIER, régulièrement convoqué, ne participe pas à l'assemblée et est excusé.

Monsieur Thibaud ASSIER de POMPIGNAN préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024;
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, le texte des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus au Président;

- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce et approbation de ces conventions ;
- Approbation rémunération du Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes et des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve, en outre, le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 13.604€ ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat - Affectation du report à nouveau - Distribution de dividendes

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5.566.851 € de la manière suivante :

A une réserve distribuable : 5.559.811€.
A une réserve spéciale pour acquisition d'œuvres d'un artiste vivant : 7.040€

Affectation du report à nouveau

L'assemblée générale décide d'affecter le report à nouveau positif de 6.947.644€ de la manière suivante :

A une réserve distribuable : 6.947.644€

Il résulte de l'affectation du résultat et du report à nouveau ci-avant un montant de réserve distribuable de 12.507.455€.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividendes (en euros)
31/12/2023	2.000.000
31/12/2022	3.000.000
31/12/2021	3.000.000

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION – Conventions règlementées

L'assemblée générale approuve la poursuite en 2024 de la convention signée en 2019 entre la Société et son principal associé qu'elle avait approuvée en 2020 et, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce pour 2024, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION – Rémunération du Président

L'assemblée générale constate que le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice écoulé et, en conséquence, qu'il n'y a pas eu lieu à prise en charge par la Société de cotisations obligatoires et facultatives afférentes à une telle rémunération et l'approuve.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - Pouvoir en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10h15.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'assemblée et les associés.

Le Président de l'assemblée et associé
Monsieur Thibaud ASSIER de POMPIGNAN

La société TAP HOLDING
en la personne de son Président
Monsieur Thibaud ASSIER de POMPIGNAN

BILAN - ACTIF

CERTIFIE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS ECOFIP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZAC DU LAREINTY 97232 LE LAMENTIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44515025300067 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	242 665	AG 235 235	7 431	9 441
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	51 405	AO	51 405	51 405
	Constructions	AP	360 353	AQ 162 614	197 739	207 767
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 637	AS 3 637		
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 182 247	AU 2 259 108	1 923 139	2 166 779
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	2 729 508	CV 1 651 090	1 078 418	4 800 781
	Créances rattachées à des participations	BB	747 144	BC 511 800	235 344	258 808
	Autres titres immobilisés	BD	2 000	BE	2 000	2 000
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	127 763	BI	127 763	175 822
	TOTAL (II)	BJ	8 446 721	BK 4 823 484	3 623 237	7 672 802
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 295	BW	5 295	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 286 775	BY 214 012	1 072 763	485 619
	Autres créances (3)	BZ	60 528 979	CA 100 000	60 428 979	56 050 753
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 779 324	CG	1 779 324	7 279 565
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	89 266	CI	89 266	72 888
	TOTAL (III)	CJ	63 689 639	CK 314 012	63 375 626	63 888 824
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	72 136 360	1A 5 137 496	66 998 864	71 561 626

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (1) | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

Cegid Quadra

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ECOFIP — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0.0....0.0.0.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	7 752 733	4 605 797
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 806 119	5 211 557
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	14 108 852	10 367 353
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 581 923	1 770 774
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 088	7 325
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 436 815	7 745 660
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 166 574	2 763 842
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		990
	Autres dettes	EA	40 694 611	48 905 681
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	52 890 011	61 194 273
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	66 998 864	71 561 626

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	51 463 718	59 612 350
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ECOFIP — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	25 788 159	FH	FI	25 788 159	33 165 085
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	25 788 159	FK	FL	25 788 159	33 165 085
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		9 987
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 896	120 041
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	25 800 055	33 295 113
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	16 949 827	21 004 204
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	131 212	198 049
	Salaires et traitements*				FY	2 973 299	3 755 264
	Charges sociales (10)				FZ	1 201 785	1 496 956
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*				GA	352 328	361 279
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		214 012
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	269 271	276 893
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	21 877 722	27 306 657
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 922 333	5 988 456
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	99 253	162 682
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	55 899	138 319
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	11 757 686	1 085 322
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	237 215	266 688
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	11 994 901	1 352 010
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	30 000	82 229
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 692 639	1 212 681
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	9 722 639	1 294 909
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 272 262	57 101
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	6 237 949	6 069 919

En Euros.

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ECOFIP — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		13 081
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 157 213	306 147
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 157 213	319 228
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20	31 564
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 927 573	331 412
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 927 593	362 976
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	229 620	(43 747)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	661 450	814 615
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	42 051 422	35 129 033
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	36 245 302	29 917 476
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 806 119	5 211 557

RENVOIS								
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières					HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *					HP		
	- Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1		9 987
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)					HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
REGULARISATIONS DIVERSES	20	
SORTIE IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
SORTIE IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 927 573	4 157 213

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS ECOFIP 31/12/2024

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES ECOHOLDING 10	137 166		137 166	
TITRES AUTREBORD	820 620	30 000		850 620
TITRES SOFRISM				
TITRES ECOFIN	850 100			850 100
CREANCES AUTREBORD	462 170			462 170
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
ECOFONDS	4 195		4 195	
CREANCES ECOHOLDING 10	33 256		33 256	
BLISS				
CREANCES ECOFIN	100 000			100 000